

Courrier remis au QF le 2/10/19

Consorts DUBERNET DUBOURG

Le Barp, le 2 Octobre 2019

1 Chemin de Pourtiche

33114 LE BARP

Tel : ~~05 56 88 01 02~~

Mail : ~~Mybarnet@orange.fr~~

LS4



MAIRIE DE SALLES

33770 SALLES

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration du PLU de la Commune et après consultation des documents que vous avez bien voulu mettre à la disposition de la population et après avoir vu Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Nous nous apercevons que vous avez entièrement déclassé notre propriété, 40 Chemin d'Arnautille !!! Cadastre Section BL N° 214 219 et 220.

Et de plus vous auriez « classé », nos batiments conservés par nos soins pendant des décennies, et à ce jour vous nous empêchez de posséder librement nos biens par une préemption... Comptez vous nous exempter du paiement des impots.

Nous n'avons aucune information quant à ce classement, quelles sont les contraintes ?

Il semble tout à fait incohérent de réduire les surfaces déjà urbanisées et qui vont l'être davantage du fait de l'arrivée du tout à l'égoût au Caplanne.

Nous savons que ce sont les instances supérieures qui décident mais vous voudrez bien être d'accord avec nous, car on nous prédit l'arrivée de milliers de personnes sur notre région, et nous ne pourrons que les empiler en centre bourg, puisqu'il n'y aura plus aucun terrain de constructible et cela fera monter l'inflation immobilière.

Nous regrettons cette situation et nous espérons, que vous voudrez bien, Monsieur le Maire, revoir notre cas.

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

